

Identité et aménagement du territoire. Modes de production et figures de l'identité de territoires dans les recompositions spatiales

Marie-Christine Fourny

► To cite this version:

Marie-Christine Fourny. Identité et aménagement du territoire. Modes de production et figures de l'identité de territoires dans les recompositions spatiales. Fabrice Thuriot Jean-Claude Nemery, Michel Rautenberg. Les stratégies identitaires de conservation et de valorisation du patrimoine., L'Harmattan, pp.101-114, 2008. halshs-00576227

HAL Id: halshs-00576227

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00576227>

Submitted on 13 Mar 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Identité et aménagement du territoire. Modes de production et figures de l'identité de territoires dans les recompositions spatiales

Marie-Christine Fourny *

* PACTE ([Politiques publiques, ACtion politique, TErritoires](#)) - CNRS : UMR5194 - Université Joseph Fourier - Grenoble I–Institut d'Études Politiques de Grenoble - Université Pierre Mendès-France - Grenoble II

marie-christine.fourny@ujf-grenoble.fr

publié en 2008 : In *Les stratégies identitaires de conservation et de valorisation du patrimoine*. Dir Fabrice Thuriot , Jean-Claude Nemery, Michel Rautenberg, Paris, L'Harmattan, pp 101-114

Introduction

L'identité territoriale est souvent caractérisée par sa temporalité longue. Passant par des ancrages mémoriels requérant une présence sur la longue durée ou des transmissions culturelles s'effectuant sur le long terme, mobilisant des marqueurs historiques ou spatiaux aux changements lents (Candau, 1998 ; Piveteau, 1995 ; Marié, 1982), elle présente une relative inertie. Une inertie qui n'est pas d'ailleurs sans contribuer à des interprétations en termes de traditionalisme et de conservatisme conduisant à associer l'identité à la résistance au changement, à la non-modernité, au mieux à la stabilité. Cette représentation a été infléchie dans la période récente notamment par les approches constructivistes (Dubar, 2000) qui en ont montré la dynamique sociale et psychologique aussi bien que politique (Castells, 1999 ; Touraine, 1992).

Les mutations rapides des territoires et des territorialités interpellent aujourd'hui ces différentes lectures : l'identité s'y oppose-t-elle, devient-elle obsolète dans ce contexte, ou bien s'ajuste-t-elle aux nouvelles configurations et comment ? Considérant les approches en termes de dynamique et de construction identitaires, nous faisons l'hypothèse d'un système de transformation qui effectue un double réagencement, des identités, et des organisations territoriales. Sur une durée courte, cet agencement passe par la médiation de l'action, action politique et d'aménagement en particulier. Celle-ci n'en est pas le seul vecteur, mais a le mérite de le rendre observable, au travers des intentions et des explicitations qui la portent.

L'hypothèse conduit à examiner la dynamique du système identité/action/territoire et en particulier les processus de production et de modification des référents identitaires dans des situations de mutation et de recomposition des territoires. Ces dernières constituent des indicateurs heuristiques par leur caractère novateur et volontariste ainsi que par la redéfinition du rapport entre territoires qu'elles engagent.

L'identité pour quoi faire ? Fonctions et contradictions de la rhétorique identitaire dans l'aménagement

L'analyse empirique comme les analyses critiques de l'évolution des territorialités montrent une contradiction entre discours et politiques d'aménagement d'une part, territorialités et

identités d'autre part. Les premiers indiquent une vivacité du territoire comme forme d'organisation de la puissance publique (Pagès, 2000) ou comme figure utopique de relations sociales et de relations avec un milieu (Roux, 2000) ; les seconds rendent compte de structurations sociales qui ne sont plus fonction de la proximité spatiale, d'entités spatiales hétéroclites, ou encore de la dissolution des grandes références identitaires que sont la nation, la religion, le travail ou l'idéologie. On peut avancer de ce fait que « crise » des territoires et « crises » identitaires s'avèrent concomitantes. Parallèlement, les opérations de recomposition institutionnelle des territoires procèdent pour certaines par un changement d'échelle, sans remettre en cause les principes d'homogénéité et de continuité d'une organisation de type territorial. Ces nouvelles entités : pays, communautés de communes et d'agglomérations, parcs naturels, demandent la réalisation de projet ou d'autre procédure nécessitant de définir ou visant à créer une « consistance » territoriale : une unité, une structuration interne, des limites. Elles interrogent sur l'émergence d'une « identité » qui leur permette d'être reconnue et d'entraîner adhésion voire appartenance citoyenne. D'autres organisations ne ressortissent pas de cette catégorie car elles créent des espaces complexes, sans continuité ou sans homogénéité. Il s'agit là des réseaux, des espaces intermédiaires ou d'interface, des ensembles transfrontaliers. Ces alliances interrogent quant à elles sur leur statut territorial : dans quelle mesure peuvent elles être identifiées et faire sens, comment peuvent-elles se positionner au sein des entités institutionnelles de projet alors qu'elles ne répondent à la figure spatiale du territoire ? La question porte plutôt là sur leur capacité à se poser et être identifiées à l'analogie de territoires.

Ce « remue-ménage » des territoires conduit à s'intéresser au rapport entre l'intervention publique volontariste qui le porte et l'identité territoriale. Fait-elle avec, contre ou malgré les références identitaires ? Quelles sont les figures référentielles qu'elle produit et qui pourraient constituer des prises pour l'identification pour les ensembles qu'elle fabrique ?

Ce contexte d'action publique spécifie notablement la construction identitaire, il demande des supports particuliers, mais il se caractérise surtout par sa temporalité. En effet, on est là sur des changements spatiaux rapides. Et si de nombreux travaux sur la nation ou sur les entités régionales ont montré que l'identité s'ajuste de manière spontanée et progressive sur le temps long (Anderson, 1996), on connaît moins les processus d'infléchissement sur le temps court (Cardy, 1997). Or ceux-ci sont d'autant plus susceptibles de se produire que l'on se trouve face à des identités territoriales labiles (Di Méo, 1996) plus sensibles aux effets de discours. Par ailleurs, le rapport action aménagiste et identité est spécifié par une volonté explicite de réagencer et de produire des « territoires ». La loi d'aménagement du territoire de 1992 a été fondatrice de ce mouvement, que les procédures de projet ont entériné. Ce statut de « territoire » conféré aux objets spatiaux visés par l'intervention s'accompagne nécessairement d'une rhétorique sur l'identité. Celle-ci a été foisonnante dans les années quatre-vingts dix au niveau national (Guigou, 1993 ; DATAR, 1993, Chérèque, 1990), elle est aujourd'hui envahissante aux échelons locaux, à travers pays ou communautés d'agglomérations. L'intentionnalité conduit également à accélérer les manifestations identitaires, discursives ou symboliques. A la différence de processus spontanés et longs intervenant dans la formation du sentiment national ou régional, elle a l'identité pour visée et la procédure opérationnelle pour échéance. La volonté de construction « territoriale » accompagne ainsi une intention ou une manifestation de « construction identitaire ».

Face à ce constat, une première question triviale est celle du pourquoi ? Quel est l'enjeu pragmatique de cette invocation identitaire ? Quels en sont l'intérêt et l'usage dans les opérations de recomposition ?

Un premier facteur à considérer est celui de la nécessité d'une légitimation politique, légitimation qui par ailleurs change de forme. En effet, si la mobilité, la

labilité et le réseau caractérisent les territorialités sociales contemporaines (), la circonscription territoriale reste la référence organisationnelle des pouvoirs publics et de la fonction politique. Or si l'on peut dire que « le territoire est un support d'unité et d'identité, par l'exercice de la fonction politique » (Retaillé, 1998), l'unité du territoire justifie en retour l'unité de sa représentation politique. Sans l'unité fonctionnelle et sociale qui lui donnait corps, la circonscription spatiale qui fonde la représentation politique perd dès lors sa pertinence. Il en résulte une dissociation entre espaces de l'action et espaces de la reconnaissance de la légitimité : les premiers restent circonscrits et affirmés dans les opérations et procédures, les seconds perdent leur visibilité et leur assise. L'aménagement dès lors doit les réassocier : pour justifier de sa pertinence et de la légitimité de ses acteurs, il lui faut attester de l'existence du territoire qui la fonde, affirmer et construire l'objet de son intervention. Il procède en superposant aire d'intervention et aire politique, en créant l'unité spatiale et fonctionnelle de l'espace politique, par des artefacts à vocation symbolique (périgois). Mais dire et faire le territoire demandent aussi de légitimer une histoire et une unité sociale, et de montrer et authentifier l'existence d'un collectif (Micoud, 2000 ; Di Méo, 2002). Ils passent par l'édification d'un récit sur le territoire, dont documents et visualisations sont des outils essentiels par leur fort effet performatif (Debarbieux, 2003 ; Lussault, 1992). Dressant de manière discursive une figure unitaire, donnant une cohérence et une continuité, le récit permet de suppléer le manque de visibilité et l'absence de signes de légitimité des circonscriptions locales. En conséquent le récit identitaire change de nature et de fonction : il ne se situe pas dans une logique d'affirmation ou de reproduction mais bien plus dans une logique performative de validation d'une existence et d'une action publique.

Un second facteur de développement de la rhétorique identitaire concerne la mobilisation collective et les référentiels producteurs de mobilisation. L'émergence de techniques de management appliquées à la gestion des territoires conduit en effet à mobiliser l'identité du territoire, dans ses dimensions discursive et symbolique. Les procédures de projet, en sont particulièrement significatives : qu'il s'agisse du projet d'agglomération, du projet de territoire, ou du projet urbain, ce type d'opération fonctionne à l'instar d'un pacte d'alliance autour d'une conception d'un territoire (Rondeau, 1992). Il permet une mobilisation des énergies, et de ce fait une fédération entre acteurs privés et publics. Le projet d'autre part intègre l'hétérogénéité dans un discours sur l'unité future. Il est de ce fait fortement performatif : la figure énoncée pour l'avenir doit susciter une adhésion collective qui permettra de le produire et de le rendre effectif. Le territoire redevient ainsi une référence fondatrice d'une dynamique collective, non plus toutefois à travers des spécificités manifestes, mais dans une dimension virtuelle du discours et de la praxis.

La rhétorique identitaire est également liée à des modes de désignation et de différenciation « post-modernes » qui renvoient au sens, et confèrent une dimension existentielle et non plus seulement fonctionnelle aux entités considérées. Les structures d'organisation des pouvoirs, qu'elles soient locales ou nationales, se redéfinissent ainsi en appelant à des « valeurs », des histoires, des « êtres collectifs ». Ces référentiels ont une capacité à produire du sens politique que n'ont plus les référents classiques du modèle républicain, qu'ils soient ébranlés par l'instabilité des cadres institutionnels ou la dérégulation introduite par la mondialisation.

Un troisième type de facteur est d'ordre utilitaire et économique. Dans un contexte d'une économie d'échanges d'échelle mondiale, la distinction et le positionnement du territoire acquièrent en effet des enjeux nouveaux. Elles conduisent pour une part à

développer et faire état de spécificités définies et circonscrites spatialement. L'imaginaire attaché à un territoire apportant une plus-value symbolique aux productions et conférant de la valeur à l'implantation, la distinction est construite pour une grande part sur un registre existentiel. L'affirmation de l'existence d'un territoire et l'attestation de son « authenticité » prennent ainsi une valeur commerciale.

Quelles sont les conséquences de ces nouvelles dimensions fonctionnelles du discours identitaire ?

L'appartenance territoriale dans ce processus a vocation à faire du sens politique. Il ne s'agit pas d'une dynamique communautariste ou d'ordre culturel, mais d'une opération de mise en mouvement social. Le territoire acquiert un statut d'objet collectif qui, en l'absence d'autre liant social ou idéologique, peut fonder un intérêt commun.

Ces phénomènes montrent le passage d'une identité instituée à une identité instituante dans la mesure où elle définit le territoire auquel elle se réfère et en fait un objet « reconnu, apprécié, jugé, valorisé, inséré dans un système de principes et de normes » (Ghorra-Gobin, 1994). Ce sont des idéologies – au sens de figures, de croyance, d'imaginaires ou de représentations - du territoire qui conduisent à une définition partagée de ce que le territoire peut et doit être. C'est de ce cadre de référence commun que l'on attend un sentiment d'appartenance susceptible de produire du lien social. C'est bien l'identité en tant qu'expression, discours et récit sur l'objet, idées partagées sur l'objet qui pourra instaurer des distinctions et donc inventer des territoires.

L'identité actée par les acteurs publics dans l'aménagement lui permet d'être instituante. Ils n'en sont pas les acteurs exclusifs, mais ils ont par nature une mission d'édification.

Le mouvement pose question toutefois sur la nature et la signification des identités territoriales. Est-on dans un usage qui ne dépasse pas la dimension de la rhétorique et qui réduirait l'affirmation identitaire à du marketing ? Les caractères identitaires invoqués sont-ils réduites à la sphère symbolique, alimentées et instrumentalisées sur des référents culturels et idéologiques, mais que n'étaient plus des matérialités spatiales ? Dans une critique politique, Pagès et Pélissier (2000) dénoncent la valeur symbolique comme relevant de l'imagerie. Le territoire « devient un mot étendard » dont on utiliserait les connotations de convivialité et de consensus pour « euphémiser » les conflits. On peut y voir également l'expression de la nostalgie (Roux, 2000), une figure de l'harmonie sociale proche du mythe des origines bien plus qu'une utopie. Le signe remplaçant le sens, le territoire réifié peut devenir objet de consommation que chacun instrumentalise¹. L'enjeu du discours idéologique sur le territoire peut conduire également à une inversion du lien entre la réalité et les signes : on aménage le monde ou le local selon les représentations qu'on s'en donne identitaire au risque de produire des territoires-simulacres (Baudrillard, 1977, 2003). L'aménagement viserait alors à se conformer à une norme idéologique du territoire, à se doter d'une identité en empruntant aux éléments référentiels emblématiques d'une catégorie par lesquels se fonde l'authenticité.

¹ La valorisation marchande des ressources sémantiques du territoire constitue le thème intéressant d'un roman de Julien Barnes (1988) « England, England ». Il imagine un parc territorial à thème : un « england-land », qui reprend les attributs identitaires les plus caricaturaux du pays. Mais ce pays réduit à ses emblèmes, finit par être préféré à l'original. Pour l'auteur la critique porte davantage sur les rapports politiques conduisant à la définition identitaire que sur le rapport à la réalité : le parc constitue un miroir à partir duquel l'Angleterre peut se penser elle-même, car la position dominante et universaliste qu'elle s'est donnée entraîne l'absence d'alter ego. La perte d'identité est là poussée à son extrême puisqu'elle atteint les conditions mêmes de la construction identitaire.

Augustin Berque (2002) contre ce type d'interprétation en mettant en exergue la recherche de sens sous-jacente. Les formes de simulacre que sont l'écologisme, le paysagement et le néorégionalisme ne seraient alors que des indicateurs d'un désir de territorialisation c'est-à-dire de construction de son existence en regard d'un milieu.

Mais quelles que soient les interprétations politiques ou philosophiques de cette dynamique, il nous semble que, pour le moins, on peut y voir i) une transformation des supports de l'identité, qui deviennent virtuels et symboliques, ii) une transformation de la dynamique du système liant aménagement et identité et territoire, avec un aménagement fondateur de territoire et opérateur d'identités, iii) des enjeux nouveaux à la production de spécificités et de valeurs existentielles qui réactualisent la valeur identitaire du territoire.

De quoi parle-t-on ? Identité territoriale, identité de territoire et identification

Notre propos jusqu'ici a considéré la rhétorique identitaire, les références à l'identité affirmées par le discours aménagiste ou par le discours politique dans le cadre d'opérations d'aménagement. Cette limitation, tout comme les critiques portant sur des affirmations identitaires uniquement discursives demande à préciser la nature de l'identité en tant qu'objet saisi par l'aménagement.

Nous considérons l'identité comme « le processus de construction de sens à partir d'un attribut culturel, ou d'un ensemble cohérent d'attributs culturels, qui reçoit priorité sur toutes les autres sources » (Castells, 1997). Dans l'identité territoriale, c'est le territoire en tant qu'objet spatial porteur de signes culturels et doté de sens qui alimente la construction du sens, du sujet ou de la collectivité. La référence à un espace fonde la conscience d'une singularité collective ; la singularité sociale et culturelle s'alimentant de la singularité de l'espace qu'elle conduit à produire. S'il y a indissociabilité des deux termes du système, pour des raisons méthodologiques de compréhension du processus, cette relation peut être abordée à partir du sujet social, soit à partir de l'objet spatial. Ces deux entrées peuvent être définies comme l'identité territoriale pour la première, l'identité de territoire pour la seconde (Lévy, 2003).

L'identité territoriale a pour objet l'individu ou le groupe dans la manière dont ils construisent leur propre identité sociale ou personnelle à partir du territoire. Elle considère les procédures de l'attachement, de la définition d'un « soi » ou d'un « nous » à travers la dimension territoriale. Ces procédures sont celles de la symbolisation, de l'inscription dans l'espace des structures fondatrices de la vie collective : mythes et histoire, autant que centre et limites (Segaud, 1983 ; Bonnemaïson, 2000).

L'identité *de* territoires constitue une forme d'objectivation. Elle rend compte d'une caractérisation par laquelle le territoire est défini dans une singularité qui lui confère un statut d'objet propre et d'objet spatial. En tant que telle, elle relève d'abord d'un acte de catégorisation sociale (Dubar, 1998), permettant de distinguer et de différencier et qui aboutit à une désignation qui est reconnaissance et octroi d'identité. Mais elle marque également une séparation entre le sujet qui désigne et l'objet qui se voit affecté de caractères propres. Si la spécificité territoriale devient le signifiant et le signifié de l'existence du collectif, le territoire acquiert donc là un statut d'objet indépendant de ce collectif.

Cette approche a l'intérêt d'ouvrir sur le problème des normes et des référents de l'identification : comment désigne-t-on ? Tous les modes de désignation du territoire ont-ils la même valeur dans la construction d'une identité ?

En reprenant une définition de Mucchieli (1986), deux types de caractérisation nous semblent pouvoir être distingués, l'un positiviste, l'autre existentialiste.

La caractérisation « positiviste » ressortit de la spécificité. Elle fait valoir des données qui distinguent une région parmi d'autres sur des critères mesurables ou vérifiables. Elle a pu donner lieu à des sortes d'état-civil du territoire, plus proches de la carte d'identité que d'une approche sensible. Sur la base d'une critérogologie convenue, elle réalise une nomenclature qui fonde le descriptif « géographique ». L'aménagement et l'analyse spatiale sont très friands de cette procédure, soit qu'ils s'attachent à décrire des mailles existantes, soit qu'ils visent à établir des homogénéités spatiales, et des discontinuités à partir desquelles définir un découpage.

La caractérisation dans un registre existentialiste, renvoie à la personnification, dont Lipiansky (1992) a montré qu'elle constitue une forme essentielle de l'expression d'une identité collective. Dans cette opération, le territoire est affecté des propriétés de l'individualité humaine : unité, cohésion, continuité dans le temps, etc. On lui attribue également des traits de caractères propres : sympathie, amabilité, dynamisme, froideur, etc. Cette modalité marque également la saisie d'un espace dans sa dimension sensible, dans les émotions qu'il peut procurer, dans la subjectivité d'un ressenti. Elle constitue de ce point de vue la reconnaissance d'un rapport sensible à un espace, de sentiments et de vécus personnels. Cette subjectivation a pu prêter le flanc à la naturalisation dès lors qu'elle est considérée non plus comme une relation mais comme un attribut de la ville : « il est courant de dire que les lieux ont du génie et parfois même une mémoire ; disons plutôt que nous les leur prêtons (Retailé, 1997). La personnification par ailleurs saisit dans une approche holistique une totalité, elle représente une synthèse intégrative (Mucchieli, 1986) de traits particuliers sous la forme d'une figure leur donnant une cohérence. Cette procédure, en considérant le collectif dans des formes analogues à celle de l'individu, le rend appréhendable. Elle permet de le dissocier et de l'autonomiser en lui conférant un statut d' « être » pourvu d'une existence propre.

Cette subjectivation participe donc à la mise à distance d'un objet territorial, elle porte un discours sur le collectif qui suppose un regard externe, et qui s'alimente à un savoir commun. Affecté d'un comportement et de caractères propres, le territoire est posé comme une donnée en soi, dont on peut s'ériger le porte-parole, voire instrumentaliser (Candau, 1998).

Cette distinction entre identité territoriale et identité de territoire a d'abord une valeur heuristique. Elle permet de ne pas faire l'amalgame entre un discours aménagiste qui vise à caractériser un territoire et une intention politique d'intervention sur la culture par instrumentalisation de l'identité. Le premier peut être levier du second mais l'analyse de l'un ne permet pas de rendre nécessairement compte du second. Ce qui est en jeu dans le discours aménagiste est un discours sur l'identité de territoire, qui autonomise ce dernier en le substantialisant. L'analyse de ses effets dans la construction identitaire personnelle demanderait pour le moins une analyse sur le long terme. A court terme, il fait état d'une production de référents d'identification. Une production publique, parfois élaborée de manière collective, dont on attend une reconnaissance et une diffusion. Ces référents à la fois fédèrent autour d'une figure et indexent cette fédération à un territoire. L'analyse des référents d'identification proposés par l'aménagement permet de ne pas réduire le discours à une production d'images qui ressortirait de la communication publicitaire. Elle permet de montrer le fonctionnement d'un processus de construction identitaire et de le montrer sous son aspect dynamique. L'identification représente cette activité « toujours incomplète, inachevée et interminable dans laquelle nous sommes engagés par nécessité » (Bauman, 2002). Elle ne s'effectue pas par acquisition, et

incorporation de traits déjà définis, comme dans les entreprises de diffusion du sentiment national, mais aussi par sélection et redéfinition de critères et indicateurs discriminants. Or les recompositions territoriales nous semblent tout particulièrement remettre en jeu les identifications. Dans la mesure où elles modifient les relations entre territoires, elles demandent de revoir la présentation de soi, et d'affirmer une distinction, mais une distinction qui soit attractive et fédératrice dans une politique d'alliance. Ce jeu de distinction et d'ouverture que rendent nécessaire les données économiques et politiques nous semblent tout particulièrement susceptibles de montrer une transformation profonde des logiques d'identification, car il est peu compatible avec la fermeture et le repli. Dans les recompositions se joue ainsi la production de références identitaires modernes, ajustées à un contexte global.

Les modes d'identification des espaces recomposés

Dans les recompositions, comment dire alors l'unité de l'entité fabriquée ? Quels sont les référents mobilisés pour dire une identité de territoires, et qui compte tenu de ce que nous avons dit, sont susceptibles de faire sens, de montrer une personnalité sinon un être collectif, tout en confortant l'objectif qui les mobilise ? ². Dans les matériaux accompagnant les opérations de recomposition que nous avons pu analysés, deux modes de présentation de l'identité peuvent être distingués, en fonction des figures géographiques convoquées.

Un premier type de figures est constitué d'objets naturels englobants :

Il y est fait un abondant recours, par exemple dans les dénominations des pays. On trouve là des références à d'anciennes régions naturelles : Voironnais, Bray, Saintonge, etc, avec souvent des déclinaisons organiques : « Cœur Entre-deux-Mers », ou marketing : « Ardèche verte », « Provence verte », « Landes nature ». Une autre catégorie utilise des termes géographiques, dont souvent des unités morphologiques plus ou moins localisées : « Drôme des Collines », « Hautes falaises » et « Risle estuaire » dans l'Eure, « Sept vallées » en Pas de Calais, « Crêtes préardennaises », « Saverne Plaine et Plateau », « Vallées d'Azur-Mercantour », etc.

Le procédé marque une invention spatiale, dans la mesure où il ne se borne pas à utiliser d'anciens intitulés pour leur affecter un nouveau périmètre, mais crée une entité nouvelle qu'il personnalise par un nom. Il témoigne également de la valeur référentielle de cette terminologie géographique générique, crêtes, vallées, estuaire, monts et vaux.

Quelle en est la valeur dans l'action ? Il s'agit là d'un mode de désignation dont il faut se demander la signification dans la définition d'une identité de territoire, ainsi que la valeur opérationnelle dans un contexte d'aménagement. Elles sont révélatrices des représentations publiques de l'unité d'une entité composite et non pas d'une réalité des identités territoriales. Du point de vue de leur usage stratégique, ces figures ont une fonction d'attestation de l'unité car elles renvoient à des formes concrètes, quasi de bon sens et qui donc facilitent l'adhésion et la confiance. Elles rationalisent également le lien : la géographie et les experts géographes offre des attestations reconnues comme scientifiques et donc « vraies ». Elles ont aussi pour conséquence paradoxale de fonder par la nature l'identité d'un territoire qui est de fait inventé. Le milieu naturel est implicitement posé comme un déterminant que l'on aurait redécouvert et que l'on viendrait faire ressurgir. On voit bien la portée politique et l'importance légitimante du procédé. L'invention du territoire est dé-

² Cette partie résulte de travaux empiriques menés sur les réseaux, les coopérations transfrontalières ou l'intercommunalité. Les discours produits à l'occasion de ces opérations, ont été analysés pour rendre compte des façons de représenter et dire l'existence des entités fabriquées (cf Fourny, 2005).

socialisée, dé-shistoricisée et le complexe travail d'unification politique est diminué, laissant accroire qu'il consiste à retrouver et à se mouler dans une unité naturelle préexistante.

Un autre type de figures est d'ordre articulatoire. Il apparaît dans des structures où l'intégration est moindre que dans les pays ou les communautés de communes : réseau, ou alliances où la discontinuité n'est pas destinée à disparaître à courte échéance. Les figures communes sont là celles des flux, de la mobilité et de l'échange, dans leur étendue ou dans leur histoire : bassin d'emploi, réseaux migratoires historiques. Elles renvoient aussi à des lieux ou objets partagés qui ne mettent pas en jeu la globalité du territoire, mais instaurent une sorte de mitoyenneté : la frontière, un espace ou une limite naturelle tel qu'une rivière ou une zone verte, un monument.

Ces procédures sont intéressantes par ce qu'elles territorialisent le flux, l'inscrivent au moins symboliquement dans un espace. Ces figures transforment les significations des objets géographiques, font par exemple de la discontinuité politique (la frontière) un lien. Elles mettent en exergue, patrimonialisent la limite, les marques spatiales qui ont produit, créés ou symbolisés l'écart et la différence.

Ces figures référentielles ont une valeur symbolique et instrumentale.

- BARNES, Julien, 1998, *England, England*, London, Jonathan Cape
- BAUDRILLARD, Jean, 1977, *De la séduction*, Ed Galilée
- BAUDRILLARD, Jean, 2003, *La violence du monde*, Ed Galilée
- BEAUCHARD, J. (dir.), 2003, *La mosaïque territoriale : enjeux identitaires et décentralisation*, ed. de l'Aube
- BERQUE, Augustin, 2002, « Les mirages de la cité nipponne. Villes, paysages et postmodernité ». *Habitat et villes : l'avenir en jeu*, DRIANT Jean-Claude (coord), Paris, L'Harmattan
- BONNEMAISON, Joël, CAMBREZY Luc, QUINTY-BOURGEOIS Laurence (éd), 1999, *Le territoire, lien ou frontière. Tome 1 : Les territoires de l'identité*, Paris, L'Harmattan
- CANDAU, Joël, 1996, *Anthropologie de la mémoire*, Paris, P.U.F
- CANDAU, Joël, 1998, *Mémoire et identité*, Paris, PUF
- CARDY, Hélène, 1997, *Construire l'identité régionale. La communication en question*. Paris, L'Harmattan
- CASTELLS, Manuel, 1999, *L'ère de l'information. Tome 2 : Le pouvoir de l'identité*, Paris, Fayard
- CHERQUE, J. 1990. *Une nouvelle étape pour l'aménagement du territoire*. Paris, DATAR. La documentation française
- DATAR, Ministère de l'Intérieur, 1993, *Débat national pour l'aménagement du territoire, document introductif*, Paris, La Documentation française
- DI MEO, Guy, 2002, « L'identité, une médiation essentielle du rapport espace/société », *Géocarrefour*, n°2, p. 175- 184
- DI MEO, Guy, 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan Université
- DUBAR, Claude, 1998, « Socialisation et construction identitaire », *Rualan JC (coord.) l'identité, l'individu, le groupe, la société*, Auxerre, Editions SH, p 135-142
- DUBAR, Claude, 2000, *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*. Paris, PUF
- FOURNY, Marie-Christine, 2005 : *Identités et dynamiques territoriales. Coopération, différenciation, temporalités*. Rapport pour l'HDR, Université de Grenoble 1
- FOURNY, Marie-Christine, CRIVELLI, Ruggero, 2003, « Cette montagne que l'on partage. Frontière et montagne dans les coopérations transfrontalières de régions alpines », *The sharing of mountain areas: cross-border cooperation in alpine regions*, *RGA*, n° 3
- FOURNY, Marie-Christine, MICOUD, André, 2002, « Représentations et nouvelles territorialités : à la recherche du territoire perdu », *Bernard DEBARBIEUX et Martin VANIER (dir) Ces territorialités qui se dessinent*, Ed de l'Aube .
- FOURNY, Marie-Christine, PAGAND, Bernard, PRADEILLES, Jean-Claude, 1997. "Les communes péri-urbaines et la construction de centralités". *Qui fait la ville aujourd'hui ? L'intervention de la puissance publique dans la production urbaine*. Plan Urbain, La Documentation française, Paris

FOURNY, Marie-Christine, SGARD, Anne, 2003, « La métamorphose territoriale. L'argumentation cartographique de la prospective de la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau », *Bernard Debarbieux et Sylvie Lardon (dir), Les figures du projet territorial*, La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube

GHORRA-GOBIN C. (dir.) (1994). *Penser la ville de demain. Qu'est-ce qui institue la ville ?* Paris L'Harmattan

GUIGOU, Jean-Louis, 1993, *France 2015. Recomposition du territoire national*, Paris, Datar, Ed. de l'Aube

HALBWACHS, Maurice, 1950, *La mémoire collective*, Paris, PUF

LEVY, Jacques, LUSSAULT, Michel (dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin

DEBARBIEUX, Bernard, LARDON Sylvie (dir), 2003, *Les figures du projet territorial*, La Tour d'Aigues, L'Aube, Datar

DI MEO, Guy (dir) , 1996, *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan

LIPIANSKI, E. M., 1991, *L'identité française. Représentations, mythes, idéologies*, L'Espace Européen.

LIPIANSKI, Edmond Marc, 1992, *Identité et communication*, Paris, PUF

LUSSAULT, Michel, 1992, *Images de la ville et politique urbaine*. Tours, Maison des Sciences de la Ville

MARIE, Michel, 1982, *Un territoire sans nom. Pour une approche des sociétés locales*, Paris, Librairie des méridiens

MICODU André, PERONI Michel (coord), *Ce qui nous relie*. La Tour d'Aigues, éd de L'Aube.

MUCCHIELI, A. 1986, *L'identité*, Paris, PUF

RETAILLE, Denis, 1997, *Le monde du géographe*, Paris, presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques

PAGES, D., PELISSIER, N.(dir), 2000, *Territoires sous influence/1*, Paris, L'Harmattan

ANDERSON, Benedict, 1996, [1983], *L'imaginaire national, Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte

PAUL-LEVY, F., SEGAUD, M., 1983, *Anthropologie de l'espace*, Paris, CCI

BONNEMAISON, Joël, 2000, *La géographie culturelle*. Recueil établi par Maud Lasseur et Christel Thibault, Paris, éditions du CTHS

PERIGOIS, Samuel, 2006 (à paraître), « Signes et artefacts : l'inscription spatiale de temporalités à travers les figures de la patrimonialisation des petites villes », In *Fourny Marie-Christine, Agir sur les temporalités du territoire*, PUG –

PIVETEAU, J-L., 1995, *Temps du territoire. Continuités et ruptures de la relation de l'homme à l'espace*. Genève, éditions Zoé

PIVETEAU, J-L., 1995a, *Temps du territoire. Continuités et ruptures de la relation de l'homme à l'espace*. Genève, éditions Zoé

RETAILLE, Denis, 1997, *Le monde du géographe*, Paris, presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques

RETAILLE, Denis, 1998, « Les mobilités géographiques d'aujourd'hui » in Rémy Knafou, *La planète « nomade »*, Paris, Belin,.

RONDEAU, J-L. 1992, « La figure et l'objet ; considérations sur le projet », ROPS, *Le projet, un défi nécessaire face à une société sans projet*, Paris, L'Harmattan. p. 405-414

ROSEMBERG, Muriel, 2000, *Le marketing urbain en question*, Anthropolos

ROUX, Michel, 2000, *Géographie et complexité. Les espaces de la nostalgie*, L'Harmattan, Paris

TOURAINÉ, A., 1992, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard